

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 35 Stages pédagogiques 2			
Code	PEPS2B35PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	12 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Christine DEBLED (christine.debled@helha.be) HELHa Gosselies Anne-Sophie HALLEZ (anne-sophie.hallez@helha.be) Joelle MATTENS (joelle.mattens@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Laetitia CAMBIER (cambierl@helha.be)		
Coefficient de pondération	120		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Perfectionner la prise en charge d'une classe (gestion du groupe, gestion des ateliers, gestions des axes et des périodes hors activités...)

Elaborer et mettre en oeuvre des activités en tenant compte des orientations et implications d'une pédagogie participative et ce en lien avec les autres UE.

Amener l'étudiant à porter un regard réflexif sur sa pratique et évaluer l'efficacité de son action auprès de chaque enfant.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses

- préjugés, ses émotions
- 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
- 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
- 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
- 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

Présenter des écrits professionnels correctement orthographiés et rédigés (structure, syntaxe, lexique et soin)
 Utiliser un langage oral correct (syntaxe, lexique, articulation et prononciation) et de moduler sa voix en fonction des circonstances; il (elle) complètera son langage verbal par le non verbal.

Respecter les textes légaux et utiliser avec pertinence les documents de référence.

Respecter les règles de savoir-vivre et d'entretenir des contacts de qualité avec les élèves et tous les partenaires de sa formation

Porter un regard réflexif sur sa pratique en vue d'ajuster à la fois les contenus et les démarches utilisés et son organisation et attitude

Modifier ses préparations et sa pratique en fonction de ses observations et ou des remarques formulées.

Maîtriser les contenus et démarches utilisés

Elaborer, mettre en oeuvre et évaluer des projets et des séquences d'apprentissage en prenant appui sur les contenus abordés dans les différentes UE

Construire des situations d'apprentissage variées qui justifient le développement de compétences, établir judicieusement les étapes de la méthodologie, veiller à une progression, organiser les activités en progression afin de développer la compétence déterminée, l'objectif visé.

Gérer la classe en utilisant à bon escient des ressources variées

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PEPS1B01PS

Corequis pour cette UE : PEPS2B34PS

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS2B35PSA Stages pédagogiques 120 h / 12 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 120 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS2B35PSA Stages pédagogiques 120

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le stage est une activité non remédiable.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques			
Code	22_PEPS2B35PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	12 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laetitia CAMBIER (cambierl@helha.be)		
Coefficient de pondération	120		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Appréhender les composantes de la vie professionnelle.
- Observer, expérimenter et analyser des démarches pédagogiques.
- Organiser le travail durant une période d'une à deux semaines.
- Intégrer la diversité à ses pratiques professionnelles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les stages consistent à une prise en charge complète de la classe, sous la supervision du titulaire de classe.

Démarches d'apprentissage

Les étudiants effectuent leurs stages au cycle 1 et au cycle 2, dans deux écoles différentes. L'accompagnement de stage est assuré par les maîtres assistants de la Haute Ecole et par les maîtres de stage. Il s'agit de mettre en pratique les démarches vues dans les différents cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Participer aux différents cours préparatoires, poser des questions.

Profiter de la semaine de préparation pour prendre des rendez-vous avec des professeurs de la HE et poser des questions.

S'entretenir avec le maître de stage pour s'assurer de la réalisation effective des activités pensées.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation formative est assurée par les maitres de stage et les enseignants de la Haute Ecole. L'évaluation certificative est assurée par les enseignants de la Haute Ecole.

Cette activité d'apprentissage ne pouvait faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de la 1ère session est reportée d'office en 2e session quand bien même elle est inférieure à 50%.

Le stage ne pourra être effectué que si l'étudiant a participé à l'ensemble des activités d'apprentissage AFP. En cas d'absences injustifiées lors des AFP, le stage ne pourra être effectué par l'étudiant et sera considérée comme non présenté.

Voici sur quel(s) éléments l'attribution des notes se base(nt):

- 6/20 : si les stages n'ont pas été prestés dans leur intégralité.
- 8/20 : si les compétences attendues en fin de B2 n'ont pas été atteintes.
- 10/20 : s'il reste un doute concernant la maitrise des compétences attendues en fin de B2 et qu'il faudra donc être vigilant lors des prochains stages en B3.
- 12/20 : si les compétences attendues en fin de B2 ont été atteintes et validées au cours des différentes visites.
- Au moins 14/20 : si les compétences attendues ont été atteintes et maitrisées avec aisance.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg	100		
Période d'évaluation						

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 120

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).